



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N°15 – REUNION DU 13 NOVEMBRE 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membres présents :	M. GILBERT Francis
Membre coopté :	M. RULLIER David
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine, MM. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre, RULLIER David.

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Important : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- M. GODET Jean-Pierre – Interbocage FC
- M. GILBERT Francis – ES AFP
- M. PETIT Jean-Jacques – US Vrière St Léger de Montbrun
- M. RAMBAUD Alexandre – SC L'Absie Largeasse MC
- Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise Niort
- M. RULLIER David (membre coopté) – FC Chauray

Le procès-verbal n°14 du 06 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°15 / Réunion du 13 novembre 2025

WEEK-END DU 08-09 NOVEMBRE 2025

Match n° 53906146 Pays Thénezéen (1) / Cerizay Portugais (1) en Séniors D2, Poule Nord

Arbitre : M. MIGNET Nicolas

Match arrêté à la 90^{ème} minute de jeu pour cause de bagarre générale.

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Match n° 54217050 FC Paludéen (1) / CS Beauvoir sur Niort (3) en Séniors D5, Poule G

Arbitre : M. MAINSON Morgan

Dossier transmis par la commission Litiges et Contentieux dans son PV n°5 du 13 Novembre 2025.

La commission Sportive prend note et enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux à savoir :
Score acquis sur le terrain à savoir : FC Paludéen (1) – Beauvoir sur Niort CS (3) = 3 – 3 en Séniors D5, Poule G, phase 1.

FORFAIT

Amende de 32€ :

- ⚽ Match n°54417104 Pays de l'Ouin (5) / Nueillaubiers (4) en Séniors D5, Poule A.
 - **Pays de l'Ouin (5) 2^{ème} forfait.**
- ⚽ Match n° 54426932 Mauzé Rigné (2) / Pays Argentonnois (4) en Séniors D5, Poule B.
 - **Pays Argentonnois 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 54198586 St Cerbouillé (3) / Ent. Brion-Vrère (2) en Séniors D5, Poule B.
 - **Ent. Brion-Vrère (2) 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 54476151 Exoudun (1) / Celles verrines (4) en Séniors D5, Poule F.
 - **Celles Verrines (4) 2^{ème} forfait**
- ⚽ Match n° 54198760 Airvo St Jouin (4) / St Varent Pierregeay (3) en Séniors D5, Poule C.
 - **Airvo St Jouin (4) 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 54232810 Nalliers (1) / Smarves Iteuil (1) en Séniors Féminines à 8, Poule C.
 - **Smarves Iteuil (1) 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n°55049141 Airvo St Jouin (1) / Val de Boutonne 79 (1) en Coupe des Deux-Sèvres Futsal.
 - **Val de Boutonne 79 forfait.**
- ⚽ Match n°55049096 FOC Vouilletais (1) / FC Thouet (1) en Coupe des Deux-Sèvres Futsal.
 - **FC Thouet forfait.**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°15 / Réunion du 13 novembre 2025

Amende de 21€ :

- ⚽ Match n°55115274 GJ Sud Haut Poitou (1) / Ozon (1) en u14-u17 F à 8, Poule D.
 - **Ozon (1) 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 54518748 Ent. Lezay-Pays Mellois (2) / AFP (3) en u15 à 7.
 - **AFP 1^{er} forfait.**

RESULTAT NON SAISI OU FMI NON UTILISEE

Amende de 28 € au club surligné en gras :

- ⚽ Match n°53949046 **St Aubin le Cloud** (1) / Pays Néo Créchois (1) en Séniors D1.
- ⚽ Match n°54197562 Ent. **Pays Thénezéen-Vasles** (1) / Champdeniers Pamplie (1) en u17 D2, Poule B.

REPROGRAMMATION DE RENCONTRES SENIORS DU 08 NOVEMBRE 2025

- ❖ Match n° 53960835 Périgné (2) / Beauvoir sur Niort (2) en Séniors D4, Poule E au **14 décembre 2025**.

COURRIERS

- ✚ Du club de **Ste Eanne** concernant le climat d'une rencontre d'une de ses équipes le week-end dernier ainsi que la suspicion de matchs arrangés. Pris note. Dossier transmis à la Commission de Discipline.
- ✚ Du club du **FC Pays Argentonnois** concernant un point de règlement. Pris note. Réponse faite.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu des communes de : Périgné, St Aubin le Cloud.

Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET